

AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE

COMMUNE DE VILLOTRAN

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE

La commune de Villotran, avec près de 300 habitants, est un village-rue typique de la partie nord du Plateau de Thelle.

En parallèle de la départementale D.2 interdite sur certains points aux poids lourds, la départementale D.114 qui traverse Villotran subit de plus en plus un trafic de contournement. A cela s'ajoute la vitesse souvent excessive des autres véhicules rendant certains croisements et lieux dangereux. La commune a essayé différentes solutions plus ou moins efficaces (traversée de canards...).

Profitant de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, la municipalité se penche sur la question de son réaménagement possible et sa sécurisation.

La municipalité a sollicité l'assistance et le conseil du CAUE de l'Oise pour réfléchir à une sécurisation de la traversée.



FÉVRIER 2016

COMMUNE DE VILLOTRAN

Maire : M. LOGEAY

tél : 03 44 47 71 14

ETUDE MENÉE PAR :

Mathilde HUOT, paysagiste DPLG

mathilde.huot@caue60.com

Gérald REMAN, urbaniste

gerald.reman@caue60.com

COORDONNÉES :

CAUE de l'Oise

4 rue de l'Abbé du Bos

60000 Beauvais

T.03 44 82 14 14

www.caue60.com

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public [...] ».

Article 1 de la loi du 3 janvier 1977 sur la création des CAUE.

AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE

ÉTAT DES LIEUX (ARPENTAGE DE LA GRANDE RUE, DEPUIS LE NORD VERS LE SUD)

COMMUNE DE VILLOTRAN



Les haies marquent une entrée de ville mais pour la signifier plus clairement, il serait judicieux de reculer le panneau de la commune en amont des haies.

La chicane symbolisée par les peintures au sol n'est pas suffisamment marquée: Un terre plein surélevé et végétalisé inciterait les véhicules à ralentir davantage encore.



A l'arrière de la mare peu qualitative se cache une aire de jeu pour enfant. Le manque de visibilité et d'accès piéton clairement signifié rendent son accès dangereux. En entrée de commune les voitures ne sont pas toujours à la bonne vitesse pour anticiper le débouché des piétons.



D'une manière générale il serait judicieux que la priorité à droite s'applique à l'ensemble du village. Ce carrefour large mène à une ferme avec des activités accueillant du public. Lisible il pourrait toutefois y être instauré un stop pour garantir la priorité des gens venant de cette rue.



En l'absence de «séparation» entre la maison et la Vierge, celle-ci n'est pas valorisée. On perçoit surtout le pavillon. Il serait judicieux de créer un «écran végétal» (type charmille) à cet élément de patrimoine identitaire afin de marquer une distance entre le pavillon derrière et cet élément situé sur l'espace public.

AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE

ÉTAT DES LIEUX (ARPENTAGE DE LA GRANDE RUE, DEPUIS LE NORD VERS LE SUD)

COMMUNE DE VILLOTRAN



Située en retrait de la route, l'arrêt de bus est sécurisé et on peut tourner autour d'un massif qui mériterait un rafraîchissement.

Un revêtement de sol englobant la rue, permettrait d'inciter les automobilistes à ralentir et être attentif aux piétons aux heures de passage du bus. La multiplicité des édicules publics est peu valorisant pour ce lieu.



Ce conifère taillé «en nuage» mériterait d'être intégré dans un massif composé d'espèce japonisante. Cela amènerai une touche atypique au lieu. Quelques faux acacias pourrait être abattus pour ouvrir la vue.



La sortie de ces logements est dangereuse car il y a très peu de visibilité. En plus d'un changement de revêtement, une priorité à droite pourrait être instaurée.



Les massifs sont traités de façon durable et les associations vivaces-graminées sont pertinentes. Toutefois, attention à ne pas multiplier de trop petits massifs qui risqueraient de manquer de visibilité et deviendraient finalement plus compliqué à gérer.

AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE

ETAT DES LIEUX (ARPENTAGE DE LA GRANDE RUE, DEPUIS LE NORD VERS LE SUD)

COMMUNE DE VILLOTRAN



L'église est située au milieu d'un large carrefour. Non visible depuis la rue, il y a également une aire de jeux pour enfants derrière l'édifice. Recalibrer le carrefour, permettrait de créer un parvis pour la sortie d'église et marquer la centralité du village.



Il y a de nombreux canards sur cette mare. Les panneaux de prévention incitent les voitures à ralentir mais un aménagement au sol pourrait renforcer cette obligation et sécuriser le virage.

Les mares sont des éléments identitaires de la commune, elles ont un intérêt écologique mais aussi sociale.



L'entrée Sud du village se fait au niveau d'un virage resserré qu'il faut anticiper. De fait, les voitures et poids lourds ralentissent en arrivant.



Sur les portions de lignes droites de la traversée, des «écluses routières» peuvent être installées en alternance pour forcer les véhicules à ralentir: le croisement des véhicules n'est pas possible et les espaces créent des poches de stationnement pour les résidents.

AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE

ÉTAT DES LIEUX

COMMUNE DE VILLOTRAN

Villotran est un village-rue, c'est-à-dire que l'armature urbaine (le bâti) s'est constituée le long de la départementale D.114. Le bâti ancien s'organise en front bâti avec des longères et des granges le long de la voie. Cet effet «couloir» de circulation canalise le regard vers le lointain.

Des constructions plus récentes (pavillons) sont venues combler au fur et à mesure les dents creuses et le développement pavillonnaire a suivi le même principe, allongeant le village.

Tout au long de la traversée, la bande roulante reste identique ne permettant pas aux automobilistes de se rendre compte des différents changements entre le passage de l'espace agricole à l'espace bâti, dans les parties au bâti resserré, aux différents carrefours et n'incitent donc pas à ralentir dans ces différents espaces sensibles ou patrimoniaux.

A contrario, les bas-côtés enherbés sont très étroits et non accessibles aux piétons.

La rue et certains bas côtés plus larges sont occupés par la voiture, les piétons doivent alors changer de «trottoir» ou marcher sur la route. Cet effet d'appropriation est amplifié aussi par l'absence de marquage et d'organisation du stationnement.

Il en ressort une absence de cheminement clair, continu et sécurisé sur l'ensemble de la traversée, notamment vers les différents points d'intérêts du village (mairie, église, arrêts de bus)

Du point de vue automobile, même si la route est large et que l'on a l'impression d'avoir de la visibilité, il existe des virages qui se peuvent se révéler dangereux surtout en cas de vitesse excessive.

La traversée de Villotran est marquée de carrefours avec des chemins vicinaux à intervalles réguliers permettant d'avoir des éléments routiers pour inciter à ralentir.



AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE

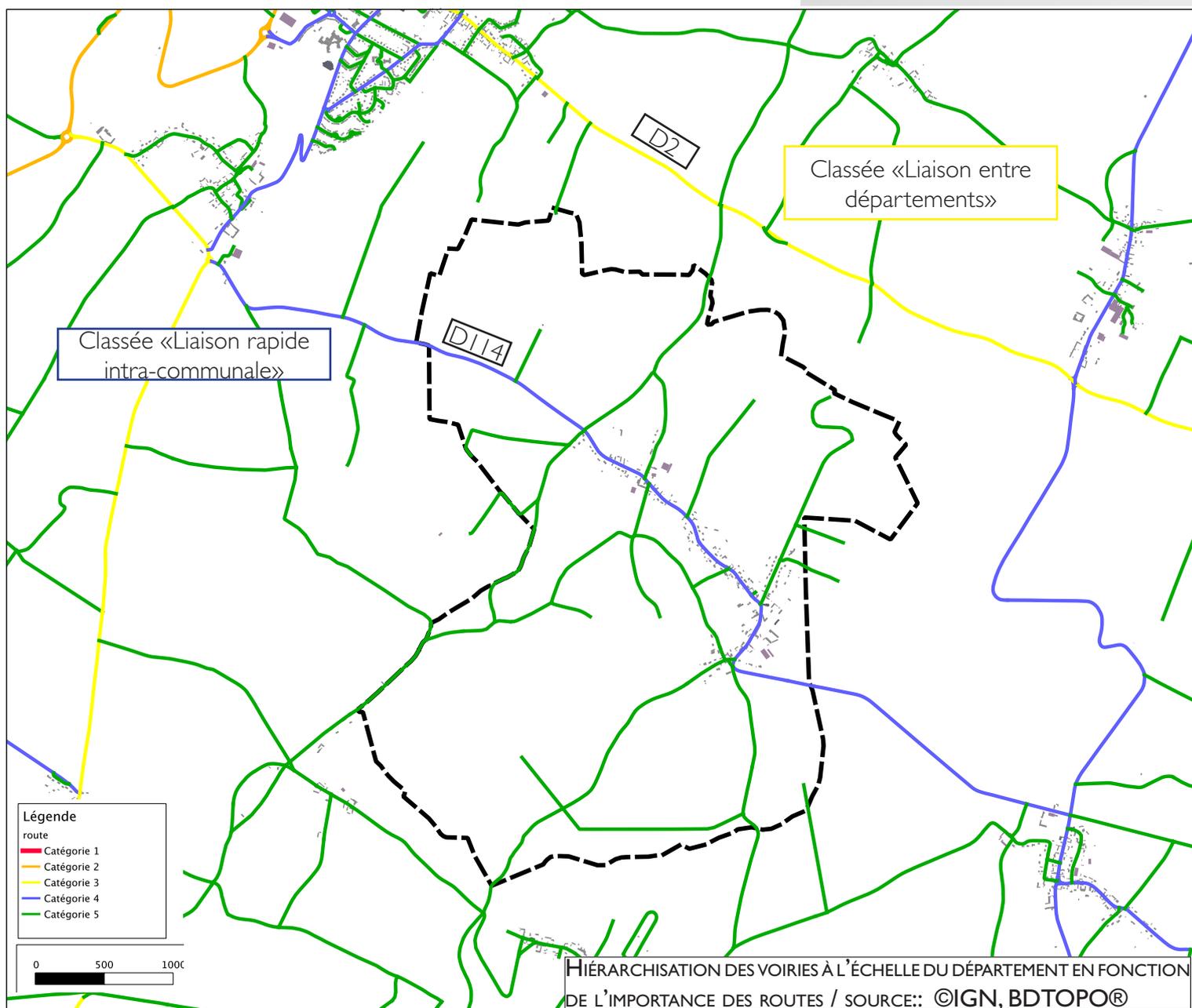
TRAVERSÉE

COMMUNE DE VILLOTRAN

Dans la sécurisation de la traversée, il y aura une convention à passer avec le Conseil Départemental pour la validation des aménagements.

Cependant, il semble nécessaire que les services du Conseil Départemental aient une vision plus large avec le problème de la départementale D.2 et de la traversée d'Auneuil: En effet, cette commune a interdit le passage des poids lourds sur sa commune et le trafic se trouve déporté sur Villotran.

En tant qu'axe structurant de cette partie du département, il semble évident que c'est à elle de supporter le trafic de passage et non la départementale D.114 de catégorie inférieure.



AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT



En entrée de ville: le terre plein central devient une jardinière hors sol sur toute sa longueur pour le renforcer et le panneau d'entrée de ville est reculé, en amont des haies existantes. Cet aménagement devra recevoir l'accord du Département.

Au niveau de la mare, un plateau surélevé ou un revêtement différent est installé: c'est le premier point d'attraction dans la traversée de la commune.



ÉCLUSES ROUTIÈRES

Pour renforcer le ralentissement des poids lourds, des écluses routières peuvent être installées judicieusement à intervalles réguliers de part et d'autre de la voirie: impossible pour les véhicules de se croiser dans ce couloir. Ces «sas» de ralentissements occupant la moitié de la voirie actuelle peuvent servir à créer des stationnements pour les véhicules arrêtés actuellement de manière aléatoire sur la chaussée.

D'une largeur d'environ 20m, ils permettent de normer trois stationnements sur la rue chaque fois que cela est possible, en regard des besoins actuels.

AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT

COMMUNE DE VILLOTRAN



L'arrêt de bus est marqué par un traitement de sol différent englobant la rue. Deux stops incitent à ralentir pour donner la priorité à la rue de Mézenguy. Le reste du village est en priorité à droite.



Au niveau de la mairie et de l'église, jusqu'à l'entrée du château: deux changements de revêtement identiques aux précédents. Le carrefour est recalibrer pour créer un parvis devant l'église.



Au niveau de la Vierge, le revêtement de sol est différent pour inciter à ralentir en créant un point d'attention. La commune peut aussi faire le choix d'un plateau surélevé.

Une charmille haute sera plantée pour créer une écran et ainsi quelques vivaces colorées.

Sur le virage de la sortie Sud de la commune, de nombreuses voies se croisent. Couper la route au niveau du virage peut s'avérer dangereux avec le manque de visibilité. Cette portion sera donc fermée à la circulation pour mieux gérer les flux



AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE

VISUELS

(À TITRE INDICATIF, NON CONTRACTUEL)

COMMUNE DE VILLOTRAN



© CAUE 60

TERRE PLEIN CENTRAL, SURÉLEVÉ POUR MARQUER L'ENTRÉE, EN PLUS DU RECUL DU PANNEAU DE LA COMMUNE



© CAUE 60

PLANTATION D'UNE HAIE POUR CRÉER UN ÉCRIN VÉGÉTALE À CET ÉLÉMENT DE PATRIMOINE ET LE VALORISER



AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE

VISUELS

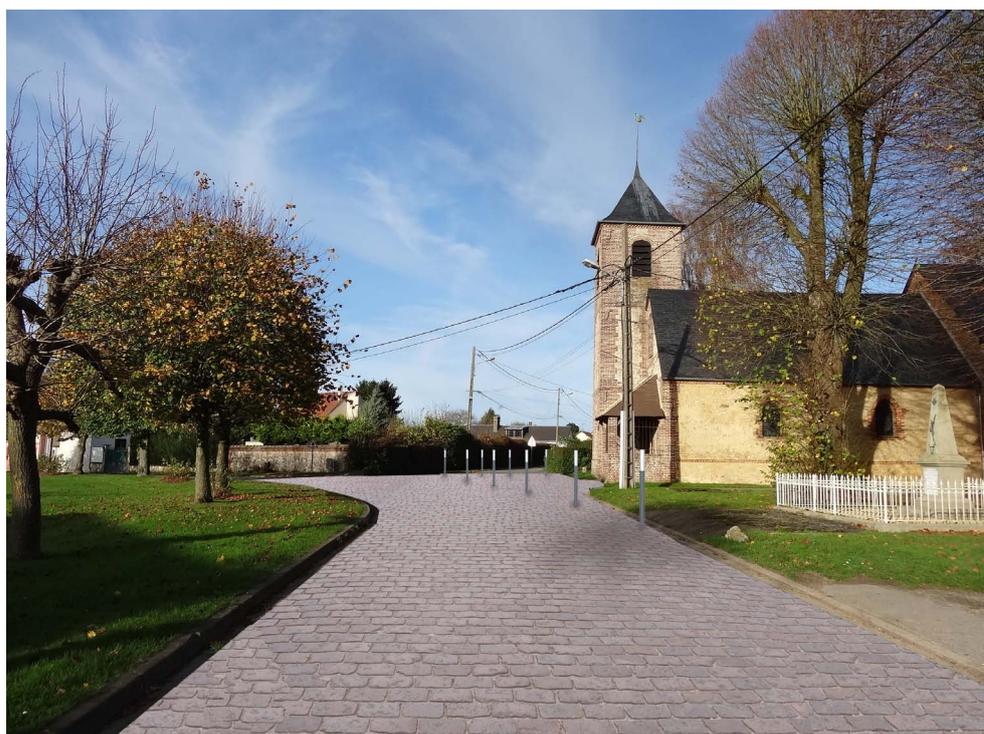
(À TITRE INDICATIF, NON CONTRACTUEL)

COMMUNE DE VILLOTRAN



© CAUE 60

CHANGEMENT DE REVÊTEMENT DEPUIS L'ENTRÉE DES LOGEMENTS JUSQU'À LA MAIRIE ACCOMPAGNÉ D'UN STOP



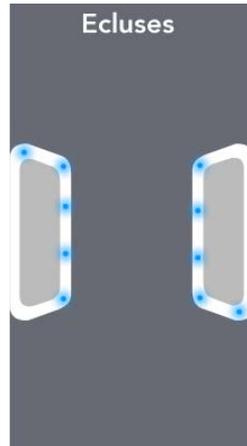
CHANGEMENT DE REVÊTEMENT DU CHÂTEAU JUSQU'AU CROISEMENT ET MARQUAGE D'UN PARVIS POUR L'ÉGLISE



AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE

RÉFÉRENCES

COMMUNE DE VILLOTRAN



Le resserrement de voirie peut se faire sur les deux côtés ou sur une plus grande longueur unilatéral.

Utiliser des potelés en plastique peut être une première étape pour «tester» la pertinence de l'aménagement et son emplacement.

Le plateau surélevé au niveau des «points d'attention» peut être une autre alternative contribuant au ralentissement

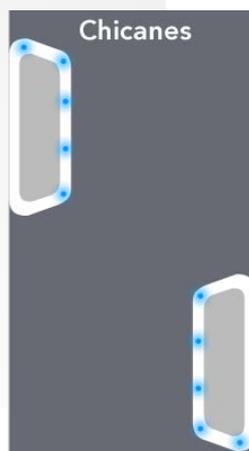


Écluse bilatéral

Écluse unilatéral créant un espace de stationnement

Terre-plein routier végétalisé

Autre alternative: la chicane



COMMUNE DE VILLOTRAN



Bandes rugueuses



Revêtements de sol différents: Pavés



Enrobé coloré et bande pavé

AMÉNAGEMENT
DE TRAVERSÉE

COMMUNE DE VILLOTRAN

CAUE de l'Oise
4 rue de l'Abbé du Bos
60000 Beauvais
T. 03 44 82 14 14

